BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1445

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Ventes et cessions

881 560 072 RCS Lyon.
MP MANAGEMENT.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 75000.00 EUR.
Adresse : 24, Rue Childebert, 69002 Lyon.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE ALTESSA GESTION Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros Siège social : 24 rue Childebert - 69002 LYON 535 145 726 RCS LYON ET MP MANAGEMENT Société par actions simplifiée au capital de 75 000 euros Siège social : 24 rue Childebert - 69002 LYON 881 560 072 RCS LYON AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29/03/2022, - la société ALTESSA GESTION, société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros, dont le siège social est 24 rue Childebert 69002 LYON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 535 145 726 RCS LYON, - la société MP MANAGEMENT, société par actions simplifiée au capital de 75 000 euros, dont le siège social est 24 rue Childebert 69002 LYON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 881 560 072 RCS LYON, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société MP MANAGEMENT par la société ALTESSA GESTION. La société MP MANAGEMENT ferait apport à la société ALTESSA GESTION de la totalité de son actif, soit 180 134 €, à charge de la totalité de son passif, soit 81 027 €. La valeur nette des apports s'élèverait à 99 107 €. La société ALTESSA GESTION détenant la totalité des 75 000 actions composant le capital social de la société MP MANAGEMENT, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Il résulterait de l'annulation des actions de MP MANAGEMENT détenues par ALTESSA GESTION un mali de fusion de – 50 893 euros. Prime de fusion : néant. La fusion prendrait effet rétroactivement au 01/10/2021, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par MP MANAGEMENT depuis le 01/10/2021 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société ALTESSA GESTION. La société MP MANAGEMENT sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Conformément à l'article L.

236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de LYON le 31/03/2022. Pour avis..

